



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de Vienne

dossier n° DP 086 203 23 E0009

date de dépôt : **19 juin 2023**

demandeur : **Monsieur POUTREL Laurent**

pour : **Installation d'une yourte de loisirs**

adresse terrain : **12 RUE du Stade, à Queaux
(86150)**

DDT 86

Affaire suivie par :

Cathie CHICARD

05 49 03 13 90

M. le Directeur de la DDT 86

à

Monsieur POUTREL Laurent

12 RUE du Stade

86150 Queaux

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable pour l'installation d'une yourte de loisirs sur la commune de Queaux, 12 rue du Stade.

Conformément à l'article R 111-32 du code de l'urbanisme, les installations de yourtes sur un terrain privé non-aménagé à usage de loisirs, sans équipements sont exemptées de toute formalité, celle-ci étant assimilées à une tente.

Votre projet étant à usage de loisirs, sans équipement, n'est pas soumis à déclaration préalable.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Poitiers, le 4 juillet 2023

Pour le Directeur Départemental des Territoires
Le responsable de l'unité Urbanisme Opérationnel

Pascal ROUX